

Généalogistes de France
4, avenue du Coq
75009 PARIS

N° SIRET 810 524 215 00011

N° matricules : Ville de Paris 20080004 . Préfecture 20493

BUREAU DU 12 JUILLET 2016
PROCES-VERBAL

Sur convocation du Président, le Bureau de l'union s'est réuni ce jour à 14 heures 30
4, avenue du Coq à PARIS 9^{ème} arrondissement.

La séance est présidée par Antoine DJIKPA en sa qualité de Président.

Le secrétariat est assuré par Hervé DOLIDON.

Le Président souhaite la bienvenue aux participants.

Il constate la présence des membres du Bureau ainsi qu'elle résulte de la feuille de présence
jointe en annexe.

Il rappelle que l'ordre du jour est exclusivement consacré à la nomination du médiateur de
la consommation.

Il est immédiatement passé à l'examen de cette question.

Après avoir mis en relief les difficultés rencontrées pour obtenir le concours d'un médiateur
de la consommation sectoriel adossé à notre organisation, le Président rappelle la
candidature de M Gérard GAUCHER, magistrat à la retraite, ancien premier vice –président
hors hiérarchie du Tribunal de Grande Instance de Lyon, a été présentée au Bureau de
l'union du 24 mai dernier et à l'assemblée générale ordinaire du 27 juin dernier.

Il est également rappelé que Monsieur GAUCHER, bien que n'exerçant plus d'activités
professionnelles depuis plusieurs mois, est officiellement à la retraite depuis le 1^{er} juillet et

qu'en conséquence, comme il l'avait lui même indiqué, toute décision relative à sa candidature ne pouvait intervenir avant cette date.

Il appartient désormais au Bureau de se prononcer formellement sur cette candidature, étant précisé que toute décision de nomination – à produire à la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation - doit être prononcée pour une durée d'au moins 3 années conformément à l'article L 153-1 du Code de la Consommation.

S'en suit un court échange entre les membres du Bureau.

Il est ensuite passé au vote.

Par décision prise à l'unanimité des membres présents, M Gérard GAUCHER est nommé à compter de ce jour médiateur de la consommation et ce, pour une durée de trois années, le cas échéant, renouvelable.

Le Président, qui se félicite de cette nomination comme l'ensemble des membres du Bureau, lui adressera un courrier officiel l'informant de sa nomination.

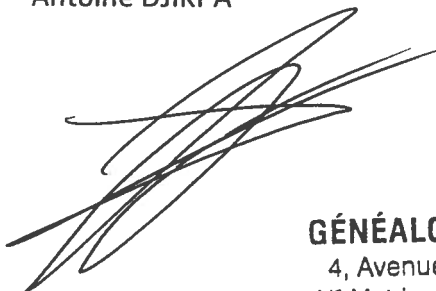
En concertation avec le médiateur, Hervé DOLIDON est chargé de solutionner toute question afin que le dossier de M GAUCHER puisse être déposé à la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation dans les meilleurs délais.

Le Président a tout pouvoir pour signer toute convention découlant de la nomination du médiateur.

Au besoin, un Bureau se réunira à nouveau pour régler toute question consécutive à la nomination de M GAUCHER.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15 h.

Le Président
Antoine DJIKPA



Un membre du Bureau
(nom, prénom, qualité)

DOLAIN Cédric
vice Président



GÉNÉALOGISTES DE FRANCE
4, Avenue du Coq - 75009 PARIS
N° Matricule Ville de Paris 20080004
N° Matricule Préfecture 20493
N° SIRET 810 524 215 00011